



Monsieur Sylvain PAPILLAUD
Fédération Force Ouvrière des
Cheminots

Paris, le 30 mai 2016

Cher Monsieur,

Par un courriel du 4 mai vous avez interpellé Monsieur Guillaume Pepy concernant les difficultés liées à la restauration ferroviaire et le souhait des salariés et des organisations syndicales de renouer le dialogue social au sein de cette branche professionnelle.

Le Président de SNCF Mobilités a pris connaissance de votre courrier avec la plus grande attention et m'a chargée de vous répondre.

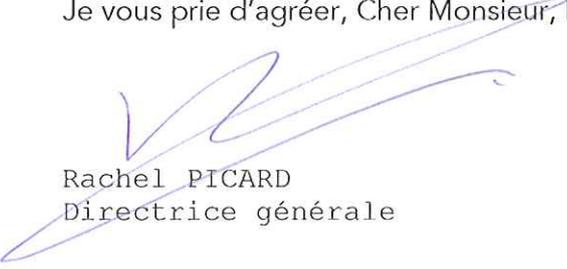
Tout d'abord, soyez assuré que les décisions prises par le groupe SNCF sont toujours le fruit d'une réflexion longuement mûrie visant à préserver au mieux et autant que possible les intérêts respectifs tant du groupe SNCF et de ses salariés que ceux de ses prestataires de services.

Cela étant dit, vous comprendrez aisément que SNCF ne peut pas s'immiscer dans la gestion sociale et l'organisation interne choisis par nos prestataires de services qui ont, en leur qualité d'employeurs indépendants, toute latitude en la matière.

Si je comprends et partage pleinement votre aspiration au dialogue social au sein de la branche de la restauration ferroviaire, SNCF n'a toutefois aucune légitimité pour participer à des négociations collectives qui se tiendraient au sein de la branche professionnelle de la restauration ferroviaire.

J'invite donc votre organisation syndicale à se rapprocher des entreprises de cette branche professionnelle dont je ne doute pas qu'elles sauront apporter une écoute attentive à votre demande.

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Rachel PICARD
Directrice générale